

Mesures salariales des cheminots

Prime de travail des agents du Matériel

La SNCF jette des miettes !

Compte rendu de l'audience CGT du 11 février sur la prime de travail

En 2009, sous l'impulsion de la seule CGT, à l'appui d'une pétition signée par des milliers de cheminots, l'entreprise a été contrainte d'ouvrir des négociations pour la revalorisation de la prime de travail des agents du Matériel.

Le 27 juin 2009, après d'âpres négociations, vos représentants CGT ont acquis une majoration de cette prime de 4% et ce, sans contrepartie pour l'année 2010.

Au vu de la productivité imposée aux cheminots du Matériel depuis de nombreuses années, la CGT a obtenu de la SNCF l'engagement d'une revalorisation sur 3 ans (2010, 2011, 2012), avec par principe une négociation avant chaque mise en effet. La CGT demande que celle-ci soit accordée sans contrepartie en non assujettie « à la performance du domaine ».

Fin 2010, la Direction du Matériel fait la sourde oreille aux exigences de la CGT et refuse de négocier la revalorisation pour l'année 2011. Face à cette attitude, la proposition de la CGT, d'entamer une démarche unitaire, a été rejetée par les Fédérations UNSA et CFDT.

**La CGT a donc pris ses responsabilités :
PORTER SEULE LA REVENDICATION
DES CHEMINOTS**

**Malgré nos arguments
sur les nombreuses difficultés de vie
des cheminots, la Direction campe
sur 2 % d'augmentation pour l'année 2011 !**

Pourtant, les comptes du domaine Matériel 2010 présentés au CCE démontrent qu'il est possible de faire bien plus. Au travers son mépris affiché, la SNCF s'inscrit clairement dans le dogme de la rentabilité financière au détriment du travail. La colère, l'exigence des cheminots ne sont pas entendues !

LA DIRECTION PERSISTE DANS SA NEFASTE POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE

- ✓ Réduction d'emploi,
 - ✓ Augmentation du travail intérim (considéré par la Direction du Matériel comme de l'achat de fournitures),
 - ✓ Augmentation de la précarité,
 - ✓ Refus d'augmentation salariale,
 - ✓ Augmentation du prix de vente de la maintenance aux activités.
- 1% de masse salariale
- + 1 % du chiffre d'affaires
- Selon la Direction !**
-
- = 2**

Au final :

- les usagers subissent une augmentation des prix pour une maintenance de moins bonne qualité,
- les cheminots souffrent du sous-effectif,
- les cheminots souffrent dans leur déroulement de carrière,
- la jeunesse du pays est promise à la précarité.

Drôle de définition de la performance...

Pour la CGT, la performance c'est les compétences des cheminots, la fiabilité du matériel, répondre aux besoins sociétaux du transport public des voyageurs et des marchandises.

Quelles sont les revendications de la CGT ?

- ✓ Revalorisation de la prime de travail de manière significative en 2011 et sans aucune contrepartie,
- ✓ Elle doit représenter 25% du traitement de base,
- ✓ Elle doit être garantie dans son intégralité en cas d'arrêt maladie.

La prime de travail est un élément important de notre rémunération et de notre protection sociale

Elle participe, de par sa cotisation patronale, au financement de notre protection sociale.

**Le 24 mars, encore plus forts,
Je vote CGT !**

